

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°9 du 23 février 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

abrogeant l'arrêté du 3 septembre 1996 portant création du traitement automatisé d'informations nominatives de gestion des accès, des heures de présence et des absences des personnels de la direction des systèmes terrestres et d'information.

Du 12 décembre 2008

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ abrogeant l'arrêté du 3 septembre 1996 portant création du traitement automatisé d'informations nominatives de gestion des accès, des heures de présence et des absences des personnels de la direction des systèmes terrestres et d'information.

Du 12 décembre 2008

NOR D E F D 0 8 3 1 1 0 8 A

Texte abrogé :

Arrêté du 3 septembre 1996 (BOC, p.4486 ; mention au BOEM 160).

Référence de publication : JO n° 1 du 1er janvier 2009 ; texte n° 75 ; signalé au BOC 9/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.